



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Mali

Question au Gouvernement n° 991

Texte de la question

MALI

M. le président. La parole est à M. François Loncle, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. François Loncle. Monsieur le ministre des affaires étrangères, ma question, à laquelle j'associe mon collègue Pouria Amirshahi, concerne le Mali.

Nous mesurons les progrès accomplis depuis l'intervention française du 11 janvier 2013 : les trois régions du nord Mali ont été libérées, des succès considérables ont été obtenus dans l'éradication du terrorisme au Sahel puisque plus de 700 terroristes ont été neutralisés, enfin des financements importants pour le développement économique ont été mobilisés à Bruxelles, lors de la conférence des donateurs.

Sur le terrain, nos troupes, qui seront progressivement relayées par les 12 000 soldats onusiens de la MINUSMA, la Mission des Nations unies au Mali, accomplissent, avec les forces du Tchad et d'autres pays africains, une mission très difficile, en faisant montre d'un professionnalisme et d'un courage exemplaires. Nous avons pu le constater, il y a quelques jours, grâce à vos services, monsieur le ministre de la défense, à Bamako et à Gao. Il convient de rendre un hommage chaleureux à nos soldats.

Enfin et surtout, hier à Ouagadougou, a été signé un accord décisif entre le gouvernement malien et les mouvements touareg. Cet accord a été conclu sous l'égide du médiateur, le Président du Burkina Faso, M. Blaise Compaoré.

Cet accord garantit l'intégrité territoriale du Mali, puisque l'administration et l'armée maliennes seront, à brève échéance, redéployées dans tout le nord du pays. Il favorise l'indispensable dialogue devant mener à la réconciliation entre les différentes composantes de la société malienne. Enfin, il permet l'organisation, sur l'ensemble du territoire malien, y compris à Kidal, de l'élection présidentielle qui se tiendra à la date prévue du 28 juillet.

Monsieur le ministre, je souhaiterais connaître les perspectives que vous tracez, après cette bonne nouvelle qu'il convient de saluer collectivement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Laurent Fabius, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur le député, l'accord qui est intervenu hier est absolument majeur. Il a été signé, d'un côté, par le gouvernement malien, de l'autre par le MLNA, le Mouvement national de libération de l'Azawad, et le HCUA, le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad. Cet accord de vingt-cinq articles se compose de deux grandes parties. La première comprend toutes les dispositions qui doivent être prises pour que l'élection présidentielle se déroule dans le calme, ce qui signifie que le drapeau malien sera partout sur le territoire, y compris à Kidal, que l'armée malienne sera présente et que le MNLA et le HCUA seront cantonnés. La deuxième partie a trait à tout ce qu'il faudra faire une fois que le nouveau gouvernement aura été désigné dans un délai de soixante jours, pour que le nord soit cette fois-ci vraiment pris en compte. Cet accord absolument majeur a été salué comme tel, à la fois par les autorités internationales et les Maliens eux-mêmes.

J'en profite pour remercier tous ceux qui l'ont rendu possible : le médiateur, c'est-à-dire le Président du Burkina Faso, ainsi que le président du Nigeria, l'Organisation des nations unies, l'Union africaine ainsi qu'une action très importante de la France - ne boudons pas notre plaisir.

Le Président de la République avait décidé, au mois de janvier, que nous devions intervenir. À l'époque, le Mali

était à deux doigts de tomber sous le coup des terrorismes. Six mois plus tard, la sécurité a été rétablie, les financements sont prévus pour le développement économique et les élections auront lieu dans le calme d'ici à la fin du mois de juillet.

Je tiens à vous remercier pour avoir soutenu l'action de la France qui a été possible grâce à l'action des militaires et à l'action politique et diplomatique. Je pense qu'il faut saluer ce résultat qui fait honneur au Mali et à la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Jacques Myard et M. Patrice Martin-Lalande. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 991

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 juin 2013](#)